

EREA Jacques BREL  
104 boulevard Raymond Poincaré  
92380 GARCHES

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mardi 5 avril 2022 à 18h00**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du CA du 7 décembre 2021
3. Compte financier
4. Conventions
5. Décisions budgétaires modificatives (DBM)
6. Logo
7. Questions diverses

Présents :

- Mme BALLOY, Cheffe d'établissement
- Mme LEBRUN, agent comptable (en tant qu'invitée)
- M. BARRE, personnel d'enseignement
- M. GODART, personnel d'enseignement
- M. YASSA, personnel d'enseignement
- Mme GRACA, personnel d'enseignement
- Mme FORLAC, personnel ATSS
- Mme KADDOURI, parent d'élève
- Mme LEGENDRE, parent d'élève
- Mme MOUSSA, parent d'élève
- M. DEBAUVE, conseiller municipal
- Mme LIEBMANN-MONZAN, conseillère régionale
- Mme PONY-VIGIER, représentante région IDF

Absents excusés : Virginie VOYE et Dominique AIMON

Le quorum étant atteint (12), Mme BALLOY ouvre la séance à 18h13.

Désignation du secrétaire de séance : Mme LEGENDRE

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2. Approbation du compte-rendu du CA du 7 décembre 2021**

Le compte-rendu du CA du 7 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Compte financier**

Un dossier papier est remis aux présents contenant le compte financier 2021, le rapport comptable 2021 de l'agent comptable Madame LEBRUN, un tableau des DBM, ainsi qu'un pré-projet d'établissement à lire.

Madame BALLOY présente le compte financier 2021. Elle précise que son adjointe-gestionnaire Madame VOYE est absente et excusée car souffrante.

Une discussion est entamée autour du site internet de l'EREA, qu'il faudrait moderniser et faire vivre. M. DEBAUVE va se renseigner chez AXA Cœur sur un potentiel financement du site par des développeurs bénévoles ; il a aussi en tête quelques écoles de design.

Monsieur GODART parle également de l'obsolescence des ordinateurs qui ne sont plus garantis par la Région. Près de 80 % des ordinateurs sont obsolètes.

Madame BALLOY indique qu'une stagiaire éducatrice de jeunes enfants est arrivée à l'EREA. Elle précise qu'il faudra à l'avenir prévoir une gratification pour les stagiaires qui viendront pour une période supérieure à 4 mois (le besoin est essentiellement en maternelle).

Mme BALLOY précise que les deux classes de maternelle et la classe d'arts plastiques possèdent maintenant une table ergonomique en forme de fleur, qui peut accueillir 8 enfants.

Mme LEBRUN présente le rapport comptable 2021.

L'arrêt des comptes est voté à l'unanimité.

L'affectation du résultat de 48 760,77 euros est votée à l'unanimité.

### **4. Conventions et contrat**

Madame BALLOY présente trois conventions et un contrat pour vote.

- Un voyage à la ferme à Talensac (près de Rennes) est organisé le mois prochain du 9 au 13 mai par Monsieur YASSA avec sa classe de 8 élèves de CE1. La classe sera accompagnée d'un médecin, d'une infirmière et d'une kiné.

La participation des familles est de 50 euros.

La signature de cette convention par Madame BALLOY est approuvée à l'unanimité.

- Des frais de support d'un centre de gestion s'élevant à 96 centimes d'euro par élève, afin d'avoir des réponses aux questions administratives, techniques, informatiques du Rectorat (CARINA).

La signature de cette convention par Madame BALLOY est approuvée à l'unanimité.

- La mutualisation de la gestion de la paye des AESH au lycée Richelieu à Rueil Malmaison.  
La signature de cette convention par Madame BALLOY est approuvée à l'unanimité.
- Le renouvellement du contrat de maintenance avec la SAUR, avec le dépannage du SSI inclus, pour un montant de 23 366,00 euros TTC.

## **5. Décisions budgétaires modificatives (DBM)**

Madame BALLOY présente trois DBM pour vote.

- L'achat un ordinateur McBook Air d'un coût de 1500 euros pour l'activité musique de M. BARRE.  
Monsieur BARRE parle du projet Shonen dans lequel il est engagé. Il s'agit d'une compagnie de danse mettant en scène des personnes en situation de handicap. Il évoque le spectacle Forme de vie qui sera diffusé prochainement. Un patient / grand élève de LETULLE a intégré la compagnie de son lit d'hôpital à travers un robot.
- L'achat de mobilier de bureau d'un coût de 2 000 euros pour l'administration.
- L'achat de deux casques de réalité virtuelle d'un coût global de 3 065 euros à visée éducative, avec 20 contenus immersifs "nature et sport".

L'autorisation de ces prélèvements est votée à l'unanimité.

## **6. Logo**

Madame BALLOY présente des dessins faits par les enfants, qui représentent des propositions de nouveau logo de l'EREA. Un dessin a été retenu par les membres du CA, qui représente un globe avec un signe égal à l'intérieur, et des enfants tout autour se tenant la main. Un enfant est représenté en fauteuil roulant. Il faudra revoir certains détails mais le dessin a beaucoup plu.

## **7. Questions diverses**

Les parents ont transmis des questions à Madame BALLOY au sujet des enseignants absents. A ce jour, il y a 13 postes d'enseignants du premier degré de prévu à l'EREA mais seulement 9 sont pourvus. Nous soulignons le problème de fond qui est persistant, à savoir le manque de candidatures reçues pour occuper ces postes qui restent donc vacants. Mme COTONAT IEN ASH a été alertée à plusieurs reprises, les parents déplorent son silence. Elle a reporté à deux reprises la

rencontre avec les parents d'élèves et à ce jour n'a proposé aucune autre date malgré plusieurs relances.

Madame MOUSSA indique que l'EREA Jacques BREL est un établissement exceptionnel et unique en France, c'est le seul EREA situé au sein d'un hôpital. Ainsi, il mérite que des mesures exceptionnelles soient prises afin de faire respecter la loi de 2005 protégeant les enfants en situation de handicap et visant à faire respecter leur droit à la scolarisation. Il ne paraîtrait donc pas absurde aux parents, d'enlever des enseignants d'autres écoles afin de combler le manque d'effectifs à l'EREA Jacques BREL. Madame LIEBMANN-MONZAN souligne la particularité du métier d'enseignant spécialisé et suppose que tous les enseignants ne seraient pas volontaires et n'auraient pas la vocation d'exercer dans ce type d'établissement.

Madame BALLOY indique qu'une enseignante débute son congé maternité le 14 avril mais elle est déjà en arrêt maladie. Madame BALLOY et l'équipe pédagogique se relayent pour assurer les remplacements et faire en sorte que tous les élèves bénéficient des apprentissages scolaires.

Dans les hôpitaux de jour, il y a également des problèmes de personnel.

Les rapports entre l'EREA et les HDJ sont bons. Il y a une bonne communication, notamment lors des rencontres pour les réunions professionnelles et pédagogiques. M. YASSA et Madame GRACA soulignent que les échanges avec les rééducateurs sont de qualité. Madame BALLOY est en lien au quotidien avec les cadres.

### **Infos diverses :**

Madame BALLOY propose d'organiser une kermesse le samedi 25 juin pour laquelle les parents seraient sollicités pour tenir des stands et faire des gâteaux. Cette kermesse réunira EREA et Accueil de loisirs.

La ministre de l'éducation préscolaire d'Ouzbékistan est venue en France dans le cadre d'une recherche de partenariats avec des établissements scolaires recevant des élèves dans le champ du handicap. L'Ouzbékistan est un pays qui s'ouvre à l'Occident. Les membres de la délégation (ministre, ambassadeur et fille du Président) ont été impressionnés par la qualité du travail de l'équipe enseignante de l'EREA et souhaitent entamer une collaboration.

Madame BALLOY indique qu'un pré-projet d'établissement est remis aux membres du CA et que nous pouvons le lire. Madame MOUSSA précise que l'orientation est un axe primordial qui mérite d'être présent dans le projet d'établissement, Madame BALLOY répond que ce sera ajouté.

Madame BALLOY regrette qu'il n'y ait pas de personnel social et médical attiré à l'EREA. Elle souligne aussi que c'est à l'enseignante référente d'accompagner les familles pour remplir le dossier MDPH. Le partenariat à ce sujet n'est pas aussi facile et fluide qu'il pourrait l'être.

En ce qui concerne les prévisions pour 2022, l'effectif de la structure à 13 enseignants est maintenu, en sachant qu'il n'y a toujours que 9 postes pourvus.

Une visite à l'EREA de M. DUCHEMIN, le responsable du Handisport à la mairie de Garches, est prévue ce mercredi 6 avril. Le partenariat entre la ville de GARCHES et l'EREA s'enrichit.

Monsieur DEBAUVE propose d'accentuer la communication autour de l'EREA et de ses nombreux projets, notamment au sein de journaux publiés par la mairie. Madame BALLOY n'y voit pas d'inconvénients.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BALLOY lève la séance à 20h50.

Madame LEGENDRE

Secrétaire de séance



Monique BALLOY

Cheffe d'établissement

